

Passeurs d'images

Du Ven. 5 juil. 2019
au Mer. 28 août. 2019
Entrée : Gratuit

Voilà plus d'un quart de siècle que *Passeurs d'images* crée une passerelle entre les champs de la culture et du social. Le cinéma, art populaire par excellence, prend ses quartiers d'été avec des projections en plein air, des bons de réduction de 1,5 € pour les moins de 25 ans (à retirer dans les maisons des quartiers et les associations et des ateliers). Le cœur du dispositif, mis en place au niveau local par *Sauve qui peut le court métrage*, est la projection de films, gratuite et en plein air. Un franc succès avec plus de 2000 spectateurs sur l'ensemble des six séances programmées, dont cinq en juillet. Les films ont la particularité d'être choisis dans les quartiers concernés (Fontaine-du-Bac, Champratel, Croix de Neyrat, Les Vergnes, La Gauthière et Saint-Jacques) par les maisons de quartier et les associations. Leur préférence s'est portée, comme souvent, pour des films familiaux et à grand spectacle.

Sauve qui peut met chaque année en place deux ateliers de réalisation cinématographique qui permettent aux jeunes des quartiers de réaliser un documentaire, une fiction ou un film d'animation. Un temps fort pour ces ados, comme pour les professionnels qui les encadrent. D'autres actions sont proposées en dehors de la saison estivale. Notamment : des rencontres avec les réalisateurs et les acteurs dans les cinémas de Clermont, ainsi que des ateliers et les séances de courts métrage Des Ciné la vie, en partenariat avec la Protection judiciaire de la Jeunesse.

En savoir plus : clermont-filmfest.org

- **[Jumanji](#) - 5 juillet, 22 h**, 18 rue de la Fontaine-du-Bac
- **[Pierre Lapin](#) - 8 juillet, 22 h**, parvis de la Maison de quartier Champratel
- **[Les Animaux fantastiques](#) - 12 juillet, 22 h**, devant la Maison de quartier de Croix de Neyrat
- **[Chocolat](#) - 18 juillet, 21 h 45**, Groupe scolaire Romain Rolland (Les Vergnes)
- **[Cro man](#) - 26 juillet, 21 h 45**, Parc de l'Ecluse (La Gauthière)
- **[Demain](#) - 28 août, 21 h**, Îlot Sévigné (Saint-Jacques)